

LOI DE FINANCE BAYROU UN BUDGET À EN CREVER

Discours de Bayrou sur le budget - Les raisons d'une crainte d'un angle mort

Parmi les annonces du premier ministre pour le budget 2026, certaines ne semblent pas trouver d'écho dans les médias malgré la violence des impacts à venir : ce gouvernement veut faire des économies sur le dos et la vie des personnes les plus vulnérables.

Présentées comme des outils de lutte contre de prétendus abus à la Sécurité Sociale, ces mesures incluent notamment :

- **le doublement du plafond de la franchise annuelle sur les médicaments et déplacements**, de 50 à 100€. S'ajoutant au doublement de la franchise elle-même, entré en vigueur l'année dernière, cette mesure intensifie la restriction des soins, pénalisant particulièrement **les personnes handicapées (dont malades chroniques) ou en transition de genre**, dont les besoins peuvent dépasser 50 boîtes de médicaments par an.
- **la refonte de la gestion des Affections Longue Durée (ALD), qui met fin à la prise en charge à 100%** des soins liés et en exclut certains du statut, par exemple lors de rémissions de cancer. Or :
 - Le travail de nuit est un facteur aggravant dans les risques de cancer, selon la fondation ARC.
 - 4 à 8,5 % de tous les cancers sont liés à une exposition professionnelle à un facteur de risque, d'après L'INRS.

De plus, le premier ministre a annoncé la diminution du remboursement des médicaments jugés sans lien direct avec la maladie. Qui va juger de ce lien direct ? L'arbitraire administratif et médical inquiète bien davantage qu'il ne rassure.

Quant aux autres mesures

- Le maintien des prestations sociales à leur niveau de 2025 et le passage à l'Allocation Sociale Unifiée (créée non pas pour simplifier la vie des gens, mais pour baisser les montants) impacteront de plein fouet les plus vulnérables :
 - AAH - Allocation Adultes Handicapés, déjà sous le seuil de pauvreté : soumission à entretien obligatoire des personnes avec taux d'incapacité entre 50 et 79% (44,4% des bénéficiaires en 2017 selon la DREES)
 - APA - Allocation personnalisée d'autonomie : modification des critères de calcul de ressources et des modalités de versement, durcissement de la dégressivité...
- La fin du passage par la Médecine du Travail après un arrêt de 30 jours, renforce, elle aussi, **le risque de mourir ou de perdre des capacités à cause du travail.**
- La suppression de jours fériés, des 35h, ou encore de la 5e semaine de congés payés, vont dans le même sens d'une fragilisation accrue.

Ces annonces sont terribles, mais la volonté du gouvernement est encore plus visible dans leur articulation avec la loi fin de vie votée le 27 mai.

Comme l'a rappelé en juin la Section Antifasciste Montreuil et Alentours (SAMBA), « dans les conditions politiques et historiques qui sont les nôtres », ce n'est pas la maladie qui condamne à une mort prématurée les personnes concernées par cette loi, mais une société validiste qui favorise les violences médicales, tout en entravant leur autonomie et leur accès au soin (coupes dans l'ALD...).

En février dernier, Elisa Rojas, avocate et militante antivalidiste, alertait sur le risque que cette loi ne présente aux « personnes malades, handicapées et particulièrement marginalisées » la mort comme seule alternative au manque de soutien et à des souffrances pourtant remédiables. Dans une société qui les considère comme des fardeaux, sous les pressions médicales, familiales, sociales, il ne s'agit, ni plus non moins que d'une incitation au suicide.

Il nous semble essentiel de souligner la proximité de ces multiples attaques contre les personnes handies, de les rapprocher et de les combattre comme un tout : **une volonté eugéniste et validiste de l'État français.**